

PROCES VERBAL DU 3E CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU LYCÉE FRANÇAIS DE SANTA CRUZ.

Le 15 décembre 2015, à 19h00, débute le troisième conseil d'Établissement de l'année 2015.

Membres présents:

Proviseure du Lycée :	Sophie Chateau Duprat
Directeur du Primaire:	Cédric Blanc
CPE – Coordinateur du Sec:	Elvis Rojas
Professeurs:	Yanire Rojas, Jonathan Morales et Delphine Vaudiau
Élèves:	Erwan Laurandel
Parents d'élèves:	Geoffroy Sribnai Javier Castro

Lecture et approbation de l'ordre du jour :

- Modification du règlement intérieur: les horaires du secondaire (cours de 55 minutes) et le processus pour remettre les déjeuners ;
- Bilan pédagogique pour l'année 2015 ;
- Nouveautés pour l'année 2016.

Début de la lecture de l'acte du second Conseil d'Établissement du 13 juillet 2015, lequel est approuvé à l'unanimité. Début du conseil selon l'ordre du jour.

1- Modification du Règlement Intérieur:

Comme première modification le changement de nom du Colegio Francés à "Lycée Français de Santa Cruz", en accord avec les nouveaux statuts de l'établissement.

Entrée de Madame Roca Guadalupe dans la salle de réunion à 19h10.

La Proviseure informe que le résultat du projet "Dépose Minute" a été très positif, pour cela ce projet va continuer en 2016 selon les mêmes modalités. L'horaire d'entrée sera modifié, le portail sera ouvert à 07h35 et permettra l'entrée des piétons jusqu'à 07h55. Ce changement est dû au fait que les classes commencent à 08h00 et que les élèves doivent être à cette heure là dans leur classe.

La durée des heures de classes pour le secondaire augmentera de 5 minutes, c'est à dire que les cours passeront de 50 minutes à 55 minutes. Les élèves du secondaire auront dans la mesure du possible 4 heures le matin et le reste l'après-midi. Le mercredi ils auront 5 heures de classe le matin et pas de cours l'après-midi (sauf les lycéens en fonction des besoins).

De plus la Proviseure propose un nouveau système de rotation pour le service de déjeuner à la cafétéria. Cela est dû au fait que les infrastructures ne permettent pas de recevoir tous les élèves en même temps, il est donc proposé qu'une partie des élèves utilise les installations de 12h05 à 12h30 et l'autre partie de 12h30 à 12h55, chaque élève dispose de 25 minutes pour manger.

Plusieurs options sont analysées pour donner plus de temps aux élèves de savourer leur déjeuner. Cependant, la majeure partie des options évoquées demandent à faire de gros changements au niveau des horaires de classes ainsi que l'organisation pour le personnel surveillant pendant les repas. Pour cette raison les membres du conseil d'établissement sont d'accord pour essayer cette option proposée par la direction et voir les résultats.

Madame Aranibar Veronica sort de la salle à 19h45 pour un appel téléphonique et rentre de nouveau à 20h05.

L'élève sort de la salle de réunion à 20h05.

Se déroule le vote pour les changements du règlement intérieur présentés et ils sont approuvés unanimement.

2- Bilan Pédagogique de l'année 2015 :

Le Directeur du Primaire Cédric Blanc, fait connaître les gains et activités de 2015. Au nom de la direction, il remercie l'équipe pédagogique et administrative de l'établissement, ainsi que les parents d'élèves pour l'appui durant toute la gestion de cette année.

Gains et activités :

- Une aide de l'AEFE est obtenue d'environ 2300 euros, destinés à l'acquisition de la Web Radio pour le primaire et le secondaire (1500 euros) et à l'orientation pour le secondaire (800 euros).
- La participation réussie à l'APP « Dessine moi une BD » du réseau AEFE.
- Des prix ont été remis pour le tournoi de Football.
- En 2015, pour la première fois les élèves de 3^e ont reçu un enseignement à la Sécurité Routière et ont tous obtenu l'ASSR niveaux I et II.
- PRONOTE acquis en 2015 pour le secondaire et renouvelé en 2016. Il sera aussi étendu au primaire pour enregistrer les absences et remplir les livrets de compétences.
- Des intervenants de Sport, Arts Plastiques et Anglais sont en primaire.
- Excellents résultats académiques des élèves (100%) pour 2015.
- Pendant l'année 2015, l'établissement a reçu la visite d'inspecteurs pour le primaire et le secondaire, dans les deux cas le résultat des visites a été très positif.
- Il se fait savoir que durant sa première année de fonctionnement, l'infirmerie a reçu plusieurs cas, seuls 12 étaient graves. Résultats très positif.
- Le lien et la communication avec les parents se renforcent, ce qui permet de réaliser différentes activités au long de l'année scolaire, avec des résultats positifs.
- La fête de la musique : l'argent récolté sert à l'achat d'instruments et équipements de musique ainsi que des amplificateurs.
- La journée des sports : l'argent récolté sert à l'achat d'équipements sportifs et les marquages pour le handball, « Année du sport 2015-2016 ».
- La campagne de recyclage, l'argent récolté sert à acheter des articles de jardinerie pour les élèves.
- La fête de fin d'année, l'argent récolté sera utilisé pour de futurs événements.
- Il est également mentionné, comme point important, que pour la première fois se réalise l'intégralité des conseils d'école et d'établissement exigés par le système Français.

3- Nouveautés pour 2016 :

La Proviseure, Sophie Chateau Duprat, fait connaître les nouveautés pour l'année 2016.

En accord avec l'ordre du jour, plusieurs nouveautés et changements qui se réaliseront pour la gestion 2016.

- Recrutement de 4 nouveaux professeurs titulaires en primaire.
- Madame Romy Catoira sera enseignante de primaire à temps complet en 2016.

- Madame Patricia Longaric, remplaçante en 2015, sera en 2016 enseignante d'espagnol et sociales pour les classes de CM1 et CM2.
- En secondaire il y aura un nouveau professeur de français, seconde langue à temps complet (tiers-temps en 2015). Ce professeur donnera également des classes de soutien pour les élèves qui veulent s'améliorer. Ces classes n'auront pas de coût et un atelier sera ouvert en primaire. Ce poste est nouveau.
- Comme mentionné auparavant les classes du secondaire dureront 55 minutes.
- La chorale continuera en 2016 commune au primaire et au secondaire et un groupe de musique sera créé, avec Pablo Iñiguez l'enseignant d'éducation musicale du secondaire et percussionniste reconnu localement.
- Un espace sera créé pour faire un vestiaire, qui sera utilisé par les élèves du secondaire pendant leurs heures de sport.
- Les classes de soutien qui étaient programmées sur des heures additionnelles seront maintenant programmées sur les heures de temps scolaire, ce qui permettra d'aider plus d'élèves à la fois.
- Des ateliers seront mis en place sur le temps scolaire, de même qu'ils seront optionnels pour les élèves qui souhaitent y participer. Tous les ateliers se réaliseront à l'intérieur de l'établissement, certains seront sans coûts et d'autres devront être payés par les élèves intéressés.
- Un nouveau projet d'Établissement est prévu pour 2016 et sera présenté et voté au prochain conseil d'établissement.

Madame Aranibar Veronica précise qu'au niveau de la maintenance des actions vont être réalisées dans les infrastructures de l'établissement en 2016, tels que :

- Installations de nouvelles portes aux toilettes ;
- Peinte des murs extérieurs et intérieurs de l'établissement ;
- Peinte du terrain de basket ;
- Imperméabilisation des dalles des bâtiments.

Les parents d'élèves s'interrogent sur le montant des mensualités pour l'année 2016. Les tarifs ne sont toujours pas disponibles, il faudra attendre comme chaque année la résolution ministérielle. Il faut noter que l'augmentation sera plus faible que les années précédentes.

Fin de l'ordre du jour, fin du Conseil d'Établissement à 20h45.

Procès-verbal rédigé par Javier Castro, représentant des parents d'élèves.

Santa Cruz, le 20 décembre 2015.